

Document non officiel
élaboré sous la responsabilité de la Présidente du Comité des produits

pour aider à cibler et à structurer plus efficacement les discussions menées au sein du groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits

Introduction

À sa soixante-huitième session (du 14 au 16 juin 2010), le Comité des produits (CP) a examiné son rôle et l'organisation de ses travaux, ainsi que le rôle et l'organisation des travaux de ses groupes intergouvernementaux sur les produits, à la lumière des recommandations de l'Évaluation externe indépendante (EEI) et des discussions qui sont actuellement menées au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.

Pour permettre un examen détaillé de ces questions, le Comité a décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée **dont le noyau serait constitué de deux membres par région** et qui serait dirigé par le Président du Comité des produits.

Le principal objectif est de recommander des modalités susceptibles de consolider la position du Comité et de ses organes subsidiaires au centre du débat international.

Objet du document non officiel

En l'absence de président pour organiser les réunions et diriger les activités du Comité des produits depuis janvier 2011, le groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits a pris du retard.

Il dispose de très peu de temps pour s'acquitter de sa tâche, qui consiste à effectuer un examen approfondi du rôle du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits et de l'organisation de leurs travaux et à transmettre les conclusions de ses débats à la soixante-neuvième session du Comité, qui doit se tenir du **28 au 30 mai 2012**.

Compte tenu de ce manque de temps, il serait impératif pour le groupe de travail à composition non limitée de prévoir autant de réunions que possible et de mener ses discussions/consultations de manière plus ciblée et structurée afin de parvenir à des conclusions axées sur les résultats. Il va sans dire que nous devons établir son programme de travail dans cette optique.

En conséquence, je propose que les membres du groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits consacrent principalement leurs discussions/consultations aux questions thématiques énumérées ci-après.

A. Comment le Comité pourrait-il contribuer davantage à appeler l'attention sur les éléments nouveaux et leurs répercussions et mieux anticiper les problèmes?

i) Sur la question de la pertinence du mandat du Comité des produits dans le contexte actuel

- ✓ Le mandat essentiel du Comité est-il adapté?

- ✓ Le dosage actuel des activités entre évolution des marchés d'une part, questions de politiques de l'autre, est-il le bon, ou convient-il de faire une plus grande place aux orientations mondiales?
 - ✓ Faudrait-il élargir le mandat à l'examen des programmes de travail et des priorités de la FAO relevant de la compétence du Comité, et ajouter un point permanent à son ordre du jour?
- ii) Sur la question du changement de nom du Comité des produits dans le contexte actuel**
- ✓ Y-a-t-il lieu d'examiner à nouveau si le nom du Comité correspond à ses activités et aux questions actuelles concernant les marchés de produits agricoles et les politiques en la matière?
- iii) Sur la question d'une participation accrue du bureau et des membres à la définition de l'ordre du jour et à l'établissement du programme de travail et des priorités**
- ✓ **Points à l'ordre du jour:** la collaboration à la définition de l'ordre du jour est indispensable à la participation active et à l'implication des membres. Le Comité devrait-il accorder plus d'attention au pilotage de la politique mondiale, comme l'a proposé l'EEI?
 - ✓ **Rôle du Président:** comment définir et soutenir un rôle plus actif du Président dans l'élaboration de l'ordre du jour, la poursuite du dialogue sur les politiques et l'établissement des priorités de travail du Comité? S'agissant des paramètres fondamentaux:
 - Le processus doit-il être transparent et consultatif?
 - Le bureau pourrait-il jouer un rôle dans l'établissement de l'ordre du jour, ou serait-il utile qu'il mène des consultations informelles avec les coordonnateurs des groupes régionaux?
- iv) Établissement du programme de travail et des priorités**
- ✓ Les membres doivent-ils continuer à limiter les activités intersessions du Comité des produits aux travaux techniques et administratifs du secrétariat, comme cela est le cas actuellement?
 - ✓ Les membres devraient-ils envisager des dispositions permettant au Comité des produits de débattre du programme de travail, ce qui n'est pas prévu actuellement dans son mandat?
 - ✓ Sessions biennales et activités intersessions limitées du Comité - Le travail intersessions du Comité doit être planifié. Faudrait-il allonger la durée prévue pour les débats de fond afin d'encourager les membres à discuter, au sein du Comité, de la définition du futur programme de travail de celui-ci et de l'établissement des priorités à mettre en œuvre entre les sessions?

v) Sur la question de l'établissement des rapports sur les conclusions des sessions du Comité des produits

- ✓ Les procédures actuelles de rédaction du rapport du Comité sont-elles satisfaisantes ou y a-t-il lieu d'en envisager d'autres?

vi) Sur la question du renforcement de la coopération avec les autres organisations internationales s'occupant des questions du commerce des produits

- ✓ Quelles modalités seraient éventuellement à envisager en vue de renforcer la coopération avec les autres organisations internationales, au-delà de leur participation actuelle en tant qu'observateurs et collaborateurs techniques?
- ✓ Devrait-on tenir avec au moins certaines de ces organisations, autour de la session du Comité, des réunions organisées conjointement, qui pourraient constituer une «semaine des produits»? Elle comprendrait aussi les réunions des groupes intergouvernementaux de produits du Comité, et pourrait être la grande manifestation internationale consacrée aux questions de commerce des produits.

vii) Sur la question du resserrement des liens entre le Comité des produits et ses organes subsidiaires (groupes intergouvernementaux sur les produits)

- ✓ Quelles modalités pourrait-on suggérer pour resserrer les liens entre les groupes et le Comité, afin qu'ils fassent davantage partie intégrante de ce dernier, le but étant d'encourager l'analyse de questions concernant plusieurs produits, et de faciliter le consensus?
- ✓ Le rôle et la pertinence du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents sont-ils à revoir compte tenu des problèmes soulevés depuis la soixante-cinquième session du Comité en 2005?

viii) Sur la question du renforcement du niveau et de la nature de la participation des membres, y compris une participation accrue des experts basés dans les capitales

- ✓ Comment susciter une participation plus effective et active des membres aux travaux du Comité, y compris entre les sessions officielles?

ix) Sur la question d'une participation accrue d'autres organisations internationales, de la société civile et du secteur privé aux sessions du Comité

- ✓ Comment tirer le meilleur parti des manifestations parallèles pour stimuler l'intérêt à l'égard du Comité et débattre des thèmes à l'étude de manière plus novatrice qu'il n'est possible au cours des sessions officielles, et quel écho ces manifestations devraient-elles trouver dans les sessions?

B. Facteurs qui restreignent la faculté du Comité de rester à jour et sa capacité de réaction et d'anticipation face aux dernières évolutions des marchés

- i) Le calendrier et la durée des sessions du Comité** sont des aspects cruciaux pour ce qui est de traiter les questions en toute connaissance de cause et d'anticiper les problèmes. **Sur la question du calendrier et de la durée des sessions du Comité des produits dans le contexte actuel.**

- ✓ Les dispositions logistiques prises actuellement pour les sessions du Comité (moment de l'année, durée et contiguïté avec les sessions du Comité de l'agriculture) conviennent-elles, ou faudrait-il envisager des arrangements qui restreignent moins les activités?
 - Manque de souplesse des dispositions actuelles concernant l'établissement du calendrier, et mesures envisageables
 - Le Comité a-t-il besoin de davantage de temps pour débattre des points à l'ordre du jour – la proposition d'économiser des jours de réunion s'est traduite par des ordres du jour plus courts, axés exclusivement sur le mandat essentiel du Comité. La durée actuelle des sessions limite-t-elle les possibilités de développement du Comité?

ii) Sur la question du renforcement de la continuité des activités du Comité et de ses organes subsidiaires pendant la période intersessions

- ✓ Le Comité des produits devrait-il se doter, comme les Comités des pêches et des forêts, d'un comité directeur composé du président et des vice-présidents, qui travaillerait avec le secrétariat pour orienter l'ordre du jour du Comité et le programme de travail intersessions, afin de donner plus de continuité à ses activités et de le rendre plus visible?

C. Relations entre le Comité des produits et ses organes subsidiaires, et fonctionnement de ces derniers

- i) Le but essentiel des groupes intergouvernementaux sur les produits a-t-il été perdu de vue?
- ii) Ces groupes promeuvent-ils un ordre du jour mondial afin d'attirer davantage l'attention sur cette question?
- iii) Faudrait-il centrer l'ordre du jour et les sessions des groupes intergouvernementaux sur les questions mondiales de politique plutôt que sur les programmes de travail des secrétariats?
- iv) Tous les groupes intergouvernementaux s'engagent-ils activement dans leurs domaines de spécialisation?
- v) Les secrétariats des groupes compétents jouent-ils un rôle essentiel dans le choix des priorités et des projets de développement de produits, la préparation des projets et leur supervision?
- vi) Est-il nécessaire de réexaminer le règlement intérieur et le mandat des différents groupes?
- vii) Faudrait-il ouvrir ces groupes à la participation du secteur privé, sachant que le commerce des produits relève désormais en grande majorité de ce secteur?
- viii) Faudrait-il rechercher des moyens innovants de resserrer les liens entre les groupes et le Comité des produits?

- ix)** Que faudrait-il faire pour que les groupes tirent vraiment profit des travaux du Comité relatifs au contexte général et aux questions concernant plusieurs produits et pour que le Comité tire vraiment parti des analyses et des informations rassemblées par les groupes sur tel ou tel produit spécifique?
- x)** Faudrait-il rechercher des moyens innovants de renforcer les contributions des groupes, notamment en sélectionnant des thèmes opportuns et en améliorant le niveau de participation?
- xi)** Comment peut-on trouver un équilibre entre les activités des organisations spécialisées indépendantes et celles des groupes intergouvernementaux sur les produits?
- xii)** Comment peut-on renforcer les activités et la participation des groupes entre les réunions officielles?
- xiii)** Comment les groupes peuvent-ils améliorer la participation effective du secteur privé? L'idée d'un forum ouvert auquel participent toutes les parties intéressées par la commercialisation d'un produit donné serait-elle la solution, ou d'autres options sont-elles envisageables?
- xiv)** Fréquence des réunions des groupes
- xv)** Quel avenir est envisagé pour le Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents?